

Étape 2 - Bifurquer à droite rue de la Pinède et sortir du village. Après le lotissement, la vue s'ouvre sur les vignes en coteaux et en arrière-plan les collines de Ferrals. À la fourche, partir à gauche et gravir le coteau. Vue à droite sur la cuvette de la Prade, plantée de vignes, facilement inondable, avec son île de garrigue en plein milieu et quelques bergeries ruinées.

Étape 3 - En haut, prendre le chemin bordé d'amandiers à gauche. Il vire à droite et serpente sur le plateau du Lauza (table d'orientation accessible par le chemin à gauche). Quelques îlots de garrigue, de pinède, d'oliviers, de chênes-verts, des murettes d'épierrement alternent avec le vignoble en coteaux. Une bergerie a conservé son toit à une pente (protection contre le Cers, vent dominant).

Étape 4 - Tourner à gauche, longer la murette et descendre à la bergerie ruinée de La Martine.

Étape 5 - Le retour de la boucle s'effectue en tournant à gauche. Descendre sur le chemin de terre puis remonter sur la petite route qui traverse le bois de pins. On longe des murettes de pierres sèches et des terrasses, des arbres fruitiers sauvages ou cultivés et des vignes. A la D161 tourner à gauche pour retrouver la cave coopérative et le village. Ne manquez pas au passage le très beau lavoir face à la mairie.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/la-boucle-du-lauza/>